



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La Rochelle, le 27/05/2021

BILAN ÉTAPE DU PLAN DE RELANCE EN CHARENTE-MARITIME

Pour faire face à l'épidémie de Covid-19, le Gouvernement a mis en place, dès le début de la crise, des mesures inédites de soutien aux entreprises et aux salariés.

Un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros a été déployé par le Gouvernement autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce plan de relance, qui représente la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, propose des mesures concrètes à nos concitoyens, chefs d'entreprise, associations et pour nos territoires.

Ces sommes profitent à l'économie locale, notamment par l'effet levier qu'elles procurent, par exemple par les travaux générés dont profitent nos chefs d'entreprise et artisans charentais-maritimes.

Le bilan étape du plan de relance en Charente-Maritime est accessible sur le site de la préfecture :

<https://www.charente-maritime.gouv.fr/Publications/France-Relance/1-plan-3-priorites-l-ecologie-la-competitivite-la-cohesion>

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)